

un devoir de travailler à régler ces différents à l'amiable et selon les règles de l'équité. C'est pour atteindre ce but si louable qu'il s'est assuré gratuitement les services de légistes, tous hommes honorables et dévoués, qui méritent entière confiance.

Le syndicat se propose, en outre, d'étudier à fond les questions qui se rattachent à l'enseignement de l'agriculture dans notre province ou qui peuvent affecter d'une manière ou de l'autre notre état social.

Comme vous le voyez, Monsieur le Curé, cette association a uniquement pour but de faire du bien à nos compatriotes de la campagne. Les hommes qui composent le conseil d'administration sont des plus en vue et des plus recommandables par leur honorabilité, par leur connaissance des affaires et par leur patriotisme; ils donnent leurs services gratuitement. Vous pouvez donc avec confiance exhorter vos cultivateurs à devenir membres de cette importante association et surtout engager le cercle agricole de votre paroisse à s'affilier au syndicat.

C'est le moyen le plus sûr de faire bénéficier, à peu de frais, le plus grand nombre de vos agriculteurs, des avantages qui leur sont offerts; c'est aussi le moyen le plus efficace de les attacher à leurs foyers, de leur faire aimer la culture des champs et de leur enlever l'idée d'aller chercher à l'étranger une subsistance qu'ils peuvent se procurer bien plus facilement dans leur propre pays. Les parents épargneront ainsi à leurs enfants les dangers multiples qu'ils rencontrent ailleurs pour leur âme; ils les initieront au travail d'une culture plus lucrative, plus économique; ils leur apprendront à aimer et à rechercher la condition de cultivateur, la plus enviable et la plus heureuse de toutes.

J'ai pris connaissance de l'organisation et des règlements du syndicat; j'ai assisté à ses assemblées; je me propose de continuer à le faire autant que mes occupations me le permettront et je me permets d'ajouter que cette nouvelle association, fondée uniquement pour aider et protéger le cultivateur, m'inspire la plus grande confiance. Je ne saurais assez vous exhorter à y prendre part vous-même et à encourager votre peuple à s'y associer.

Veillez agréer, M. le curé, l'assurance de mon entier dévouement en Notre Seigneur.

† L. N., ARCHEV. de Cyrène,
Coadjuteur de S. E. le Cardinal Taschereau.

Société de secours mutuel dans les campagnes

Les sociétés de secours mutuel manquent dans les campagnes, quoique leur établissement soit des plus faciles et n'exigerait aucun déboursé de la part de ceux qui en feraient parti. Les cercles agricoles accompliraient un acte de grand mérite en prenant l'initiative dans le but d'établir des sociétés de secours mutuel dans toutes les campagnes.

Rien n'est plus utile et plus désirable que l'esprit d'union et de bonne entente dans les campagnes, tout aussi bien au point de vue des industries agricoles que de la protection que les cultivateurs se doivent donner les uns et les autres.

Pour ne citer qu'un exemple du bienfait des sociétés coopératives, il suffit de mentionner l'industrie laitière par la fabrication du beurre et du fromage en commun. Que d'économies de temps ont été opérées à l'intérieur d'une ferme

Le cultivateur qui consent à mélanger son lait avec celui de ses voisins, et cela dans le but de réduire la main-d'œuvre et de vendre plus avantageusement les produits qui en proviennent, soit en beurre ou en fromage, peut tout aussi bien consentir à devenir membre d'une société qui au cas où il serait empêché de travailler à sa terre, soit par maladie ou accident quelconque, trouverait dans cette société de secours mutuel des membres qui, à tour de rôle, exécuteraient les travaux de culture de cet homme malade, et cela pendant toute la durée de sa maladie; il en pourrait être de même à l'égard d'un cultivateur qui, par accident, aurait perdu ses récoltes, chaque membre, suivant ses moyens, pourrait l'aider en lui fournissant une certaine quantité de produits de toutes sortes qui seraient d'urgence nécessaire pour le maintien de sa ferme.

Disposition des arbres fruitiers dans un jardin

À l'égard des arbres fruitiers on doit tout particulièrement viser à la qualité des fruits à obtenir, plutôt qu'au grand nombre d'arbres dans un verger.

Les arbres à fruits, pour produire, ont besoin d'espace, d'air et de soleil. Trop rapprochés les uns des autres, les arbres fruitiers donnent des récoltes peu abondantes. Soit que les racines dans le sol se disputent les principes utiles à la fructification des arbres ou à d'autres causes qu'une expérience pratique fait connaître, les arbres et tout particulièrement les espèces vigoureuses poussent beaucoup de bois, mais au détriment de la production des fruits, lorsque leurs branches ou leurs racines se rencontrent dans l'air ou dans le sol.

Les branches d'un même arbre ont besoin de se développer librement dans l'atmosphère sans se trouver contrariées par le contact immédiat des branches voisines. Les arbres trop touffus restent, ou à peu près stériles. La forme pyramidale n'est pas avantageuse aux arbres à plein vent.